

### **34.06 Adjoint(e) à l'équipe**

Les fonctions de l'adjoint(e) à l'équipe à l'intérieur de son équipe sont les suivantes :

- a) être responsable du bon fonctionnement de tout dossier particulier qui peut lui être confié par le comité d'équipe ;
- b) Peut être appelé à assister à des rencontres ;
- c) informer et collaborer avec les personnes officielles de l'équipe ;
- d) s'assure d'offrir son soutien à l'ensemble de son équipe.